



Usages non alimentaires

Pommes de terre pour l'alimentation du bétail (mars 2008)



Les disponibilités actuelles et l'augmentation du prix des aliments rendent intéressante l'intégration de la pomme de terre dans l'alimentation du bétail, d'autant que son utilisation est aisée et donne d'excellents résultats. Le CNIPT a travaillé sur ce sujet avec l'Institut de l'élevage et rappelle l'essentiel de ce qu'il faut en savoir.

Comme cela arrive certaines années de forte production, des disponibilités en pommes de terre à des coûts économiquement intéressants pour les éleveurs peuvent être présentes sur le marché. Cette opportunité peut être saisie, notamment cette année, quand les prix des aliments concurrents sont plus élevés.

De nombreux éleveurs utilisent couramment les « bons » écarts de triage (en évitant les verdies, germées et bien sûr pourries) à l'état frais pour leur cheptel bovin ou ovin, mais ne pensent pas toujours qu'il est possible de les ensiler dans des conditions intéressantes, permettant ainsi de profiter des disponibilités et d'étaler les utilisations. Pour les ruminants, il n'est pas utile de les cuire.

Conservation en l'état

A l'état frais, la pomme de terre peut être utilisée telle quelle, non lavée, en la distribuant entière et crue.

Bien sûr, il faut la stocker à l'abri du gel et de la lumière pour éviter le verdissement : une couverture en paille peut résoudre cette problématique.

Ensilage du produit seul

Il est possible d'écraser ou de hacher grossièrement les pommes de terre avec un rotavator, voire les roues d'un tracteur et de les entasser dans un silo avec des bords pour éviter que le produit s'étale. Recouvrir le silo d'une bâche plastique, chargée de sable ou d'autres matériaux, car il ne peut être tassé.

Le silo laisse écouler pendant plusieurs jours des quantités importantes de jus, représentant environ 30% du poids, pouvant aller jusqu'à 50%: ces jus sont très appréciés des animaux et il est donc conseillé de trouver un moyen pour les récupérer.

Après ensilage, le taux moyen de matière sèche des pommes de terre se situe autour de 30%.

Ensilage en mélange

L'ensilage des pommes de terre seules entraînant beaucoup de jus, il est possible de limiter ces pertes en associant aux pommes de terre d'autres produits en mélange, tels que la paille, du foin, de l'herbe pré fanée, de la pulpe de betterave surpressée, du maïs. Deux techniques sont possibles :

- En lits alternés dans un silo (taupinière ou couloir), en mettant une couche de fourrage sur 30 à 40cm, puis une couche de pommes de terre entières sur la même hauteur, et continuer ainsi de suite en tassant simultanément après chaque couche de fourrage.
- En mélange, à l'aide d'une remorque mélangeuse (10% de paille et 90% de pommes de terre) : les pommes de terre et la paille seront grossièrement broyées ou hachées et projetées dans le silo en une seule opération. Là aussi, il faut tasser au fur et à mesure. La densité du mélange est de 900 à 1000 kg/m³. Au bout de 2 à 3 semaines, le silo diminue d'un quart à un tiers de sa hauteur

Conseils de Distribution/Utilisation

Les pommes de terre sont très appétibles et rafraîchissantes.

Distribuer en premier les autres fourrages, puis les pommes de terre, lorsqu'elles ne sont pas en mélange.

Placer les pommes de terre le plus bas, près du sol, en installant si possible une barre pour éviter que les animaux ne relèvent la tête.

Mettre des pierres à sel à disposition.

Limiter la consommation simultanée d'autres aliments riches en potassium.

Bien pailler.

Valeurs nutritives des pommes de terre

Teneurs moyennes en matière sèche : 20 à 22%.

Teneurs moyennes par kg de matière sèche :

- Energie : UFL 1,20 – UFV 1,22 – UF cheval 1,04,
- Valeur protéique : PDIA 25g –PDIN 63g –PDIE 103g – MAD cheval 48g ,
- Calcium 0,3g – Phosphore 2g – Potassium 24g.

Teneur moyenne en amidon : 70% de la matière sèche.

Quantités recommandées (en kg par animal et par jour)

Vaches laitières – bœufs : 15 à 30

Taurillons : 15 à 20

Génisses d'élevage : 10 à 20

Brebis en lactation ou engraissement : 3 à 4

Chevaux : 7 à 10

Pour plus d'informations pratiques, veuillez vous rapprocher du conseiller élevage de votre Chambre d'agriculture.